



SOPRAGGLO

LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002042418		1ere Gachée : 06:41 (1)		Date : 02/07/2026 BPE2601147392		Zone : ZONE 00	
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : ED749MP		SOP09	
Client : SOPAGGLO SOPRAGGLO LONGROY		Chantier : LONGROY LONGROY		Chauffeur : JULIEN		Transport : JULIEN	
76260 LONGROY		dalle cour		76260 LONGROY		CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 07:09		Quantite Origine : 50.00 m3		Quantite Restante : 26.00 m3		Livree Reelle : 8.00	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
875S4		BPS NF EN 206 A2/CN		XF3 (F)		0.40 %	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF		330		C 30/37			
Appellation commerciale : C30/37 XF2,3(F) D22 S4 II 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 12°C			
Propriétés spécifiées :							
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
		EA 200 DIL 0.01 % SPHRE 3000 0.7 %		Nom: Signature du client:			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:					

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non